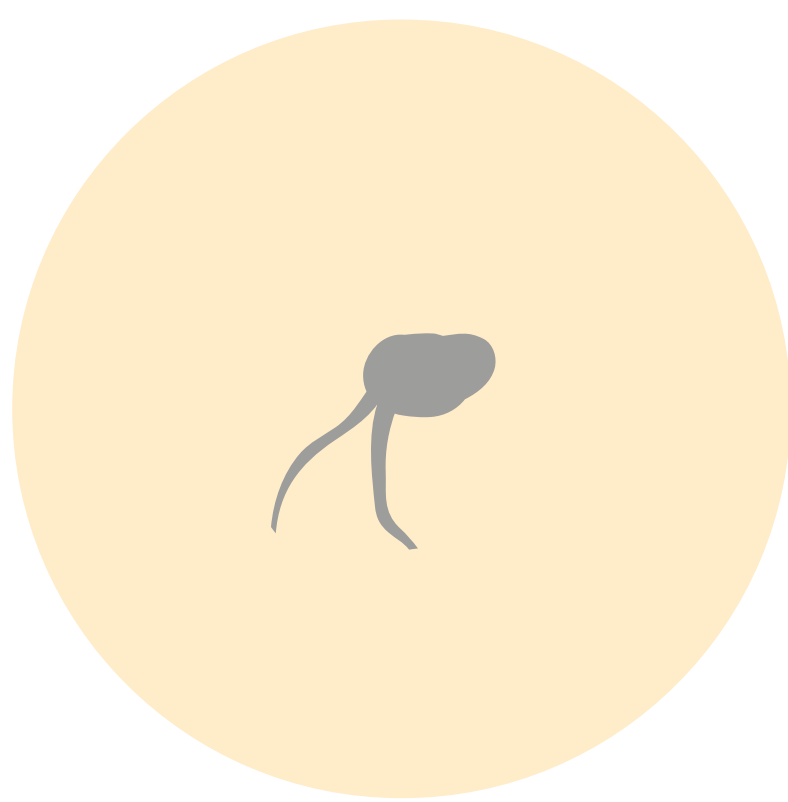




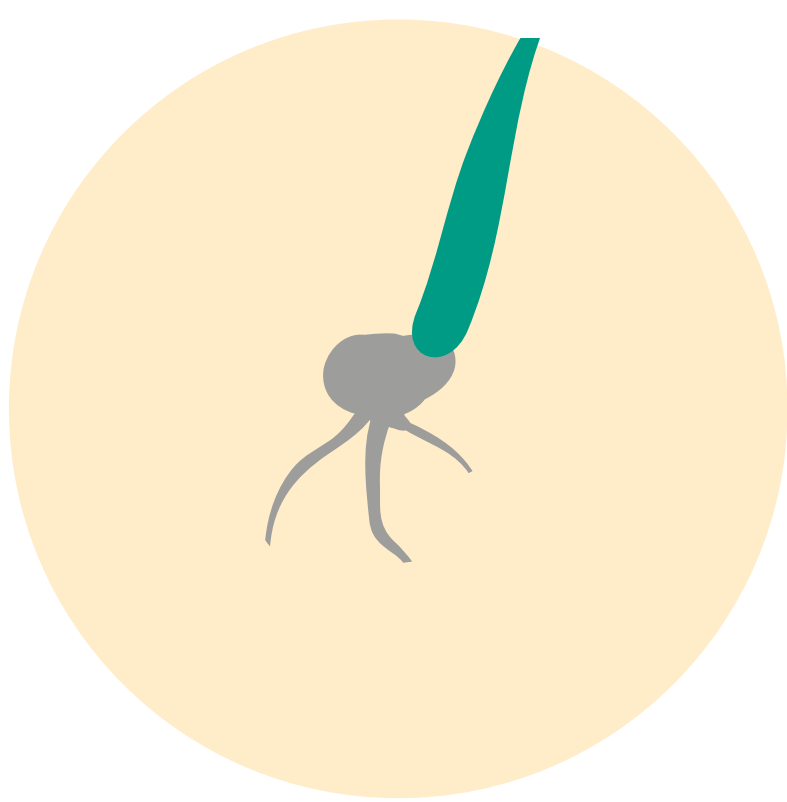
ORGE
D’HIVER



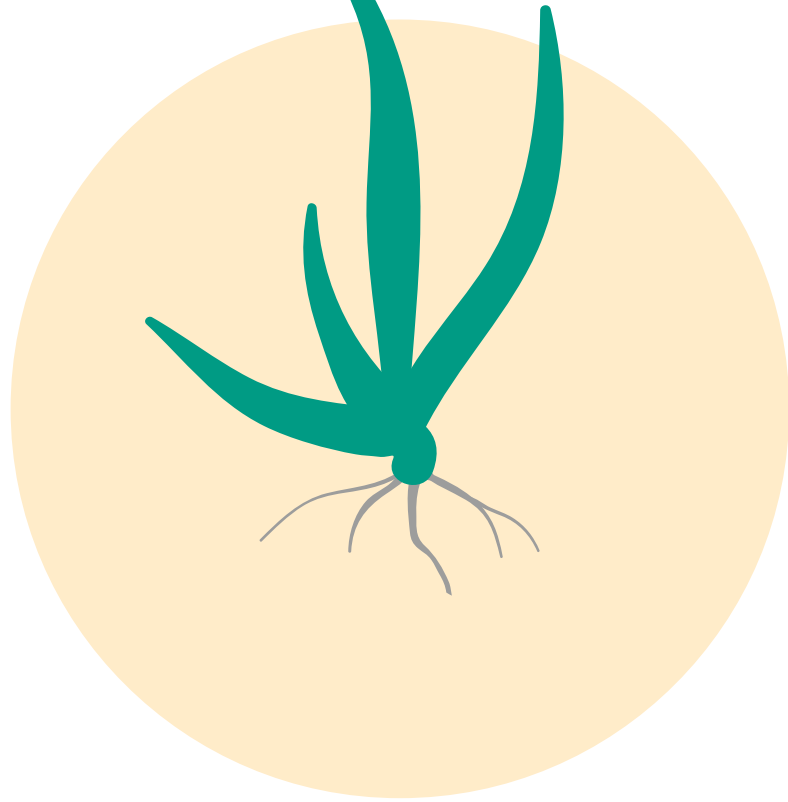
SEMIS



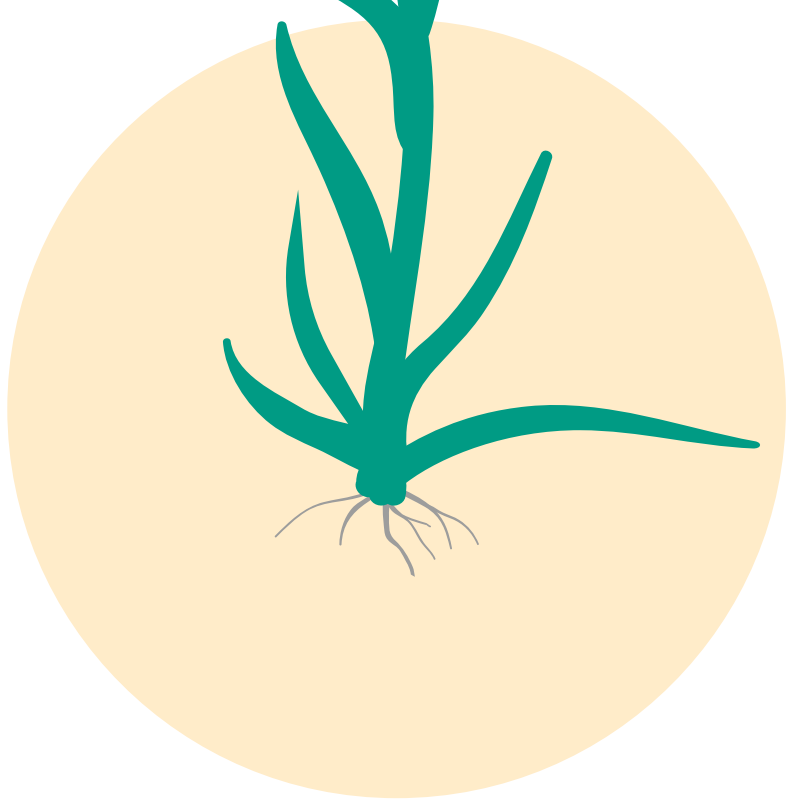
POST-SEMIS
PRÉ-LEVÉE



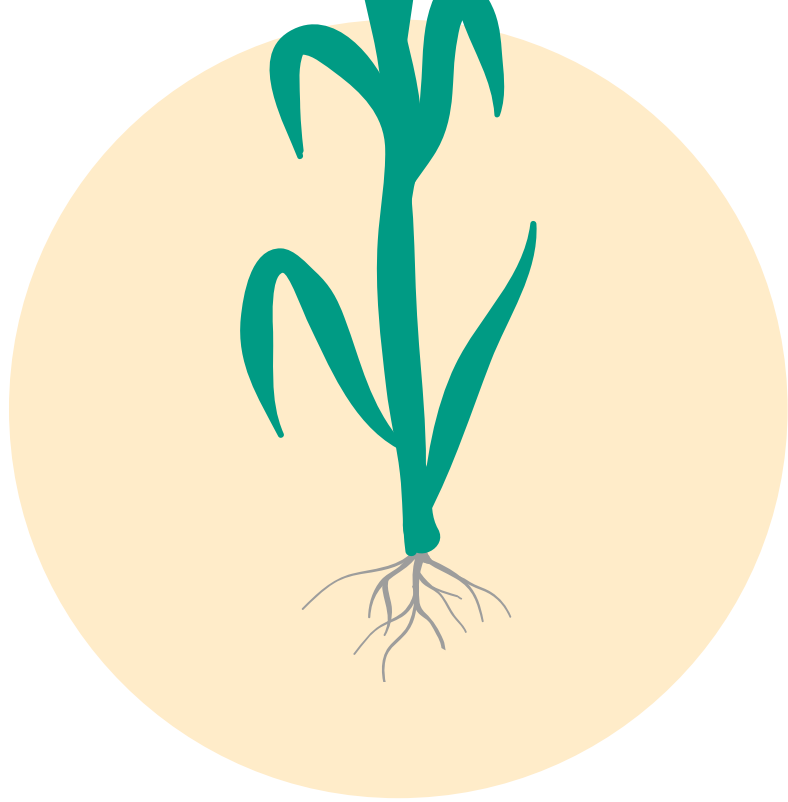
LEVÉE



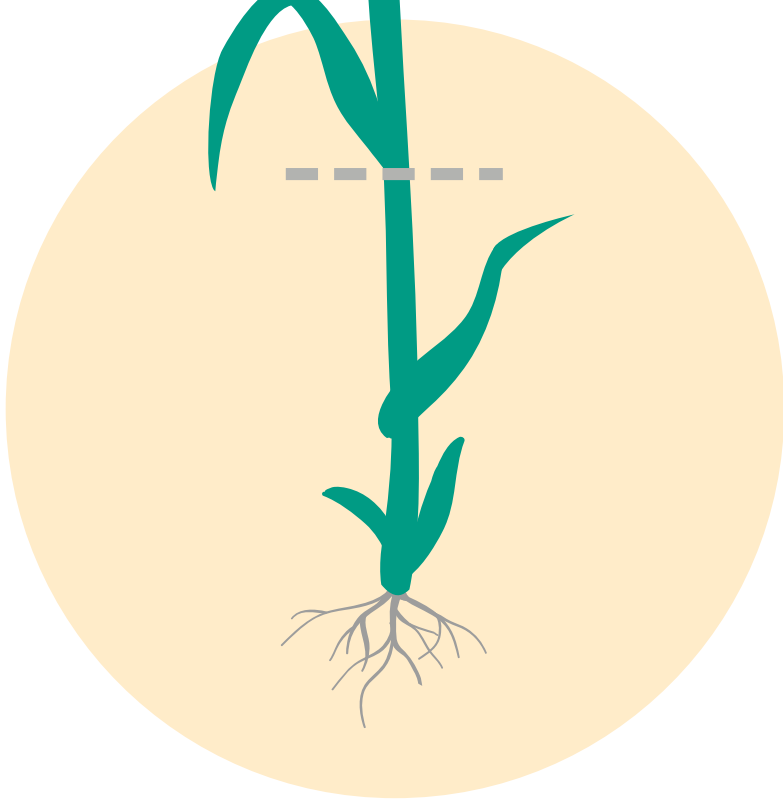
TALLAGE



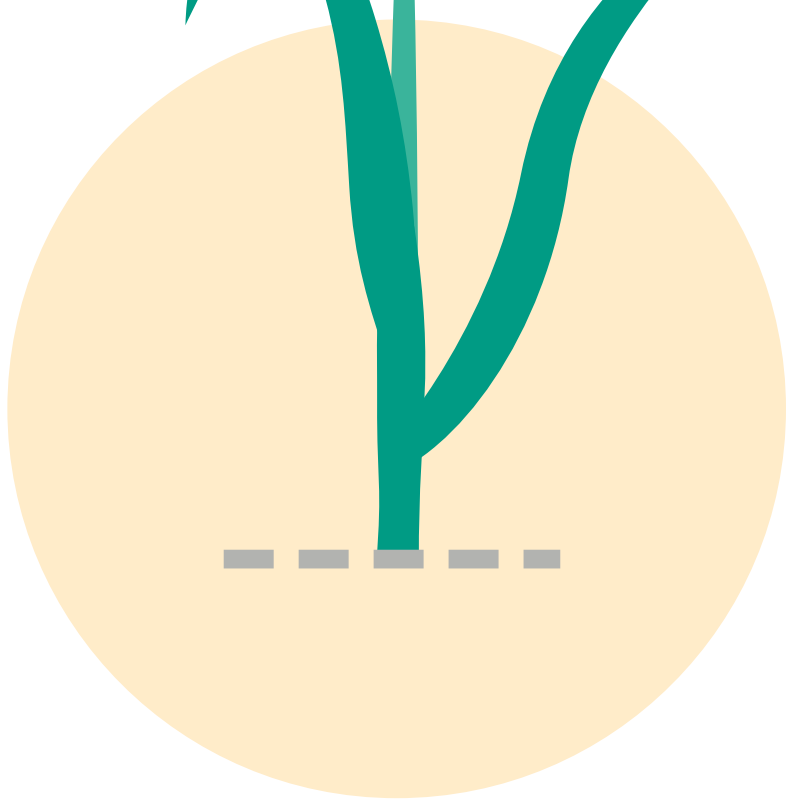
EPI 1cm



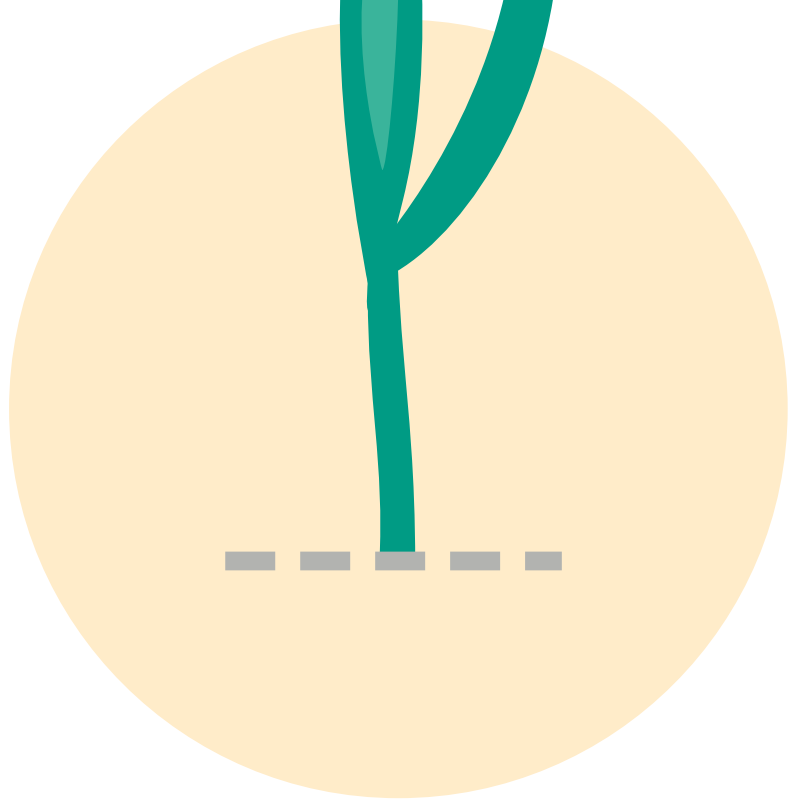
1^{ER} NŒUD



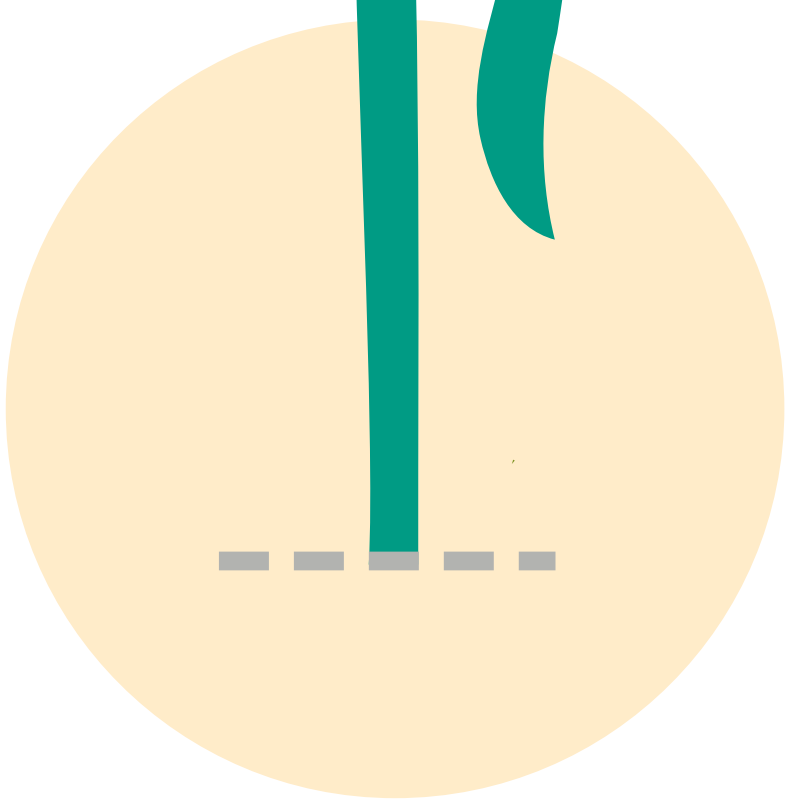
2^{ÈME} NŒUD



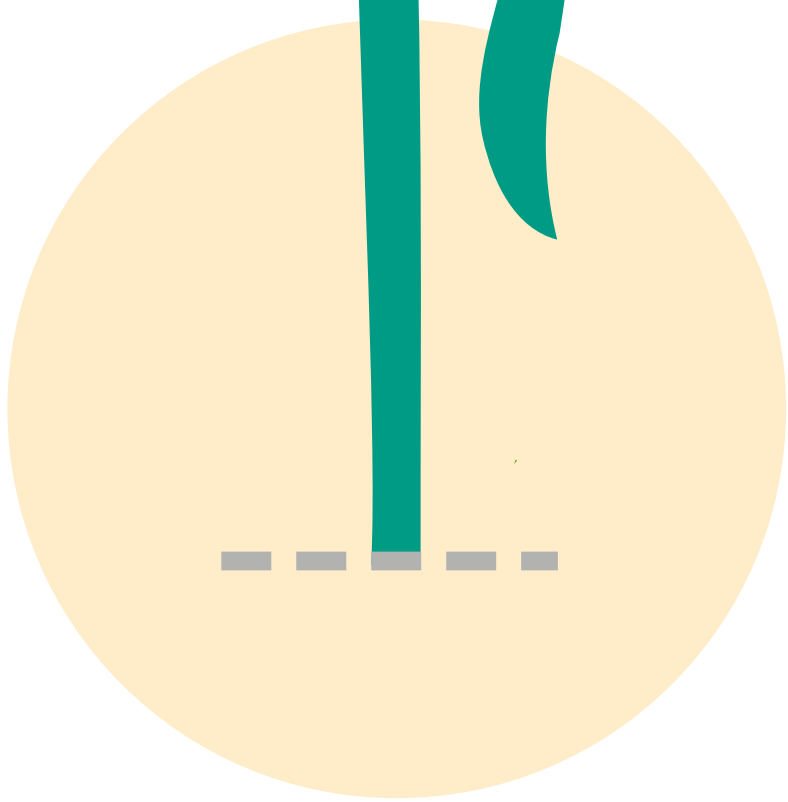
3^{ÈME} NŒUD /
DFP



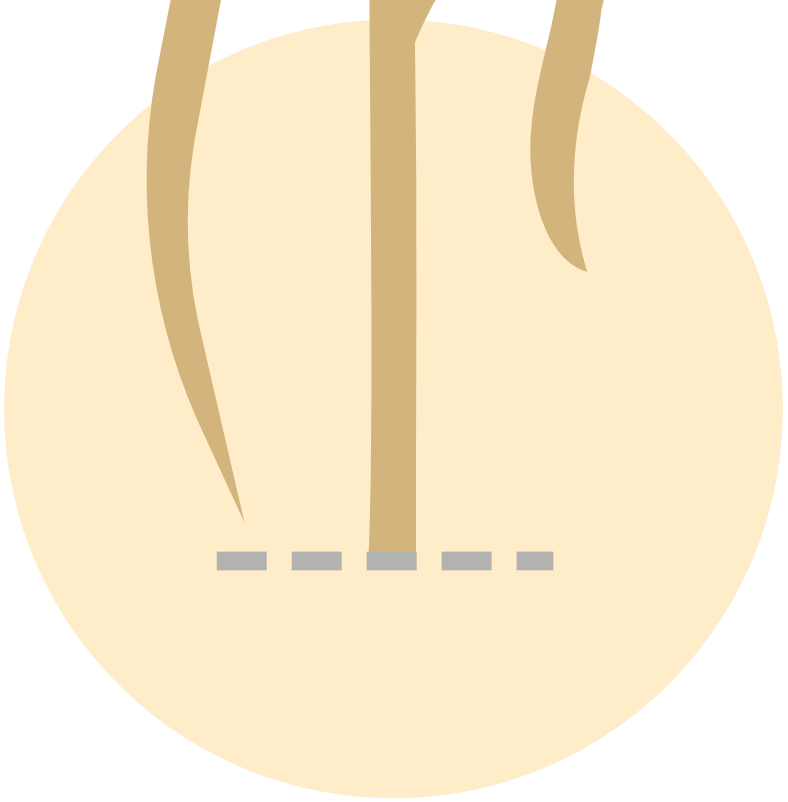
DFE /
GONFLEMENT



EPIAISON



ETAMINES
SORTIES



TRAVAIL DU SOL			IMPLANTATION EN SEMIS DIRECT														
COUVERTS (kg / ha)			ABSENTS														
SEMENCES (Dose ou kg/ha)				SY SCOOP 3,6													
BESOINS ESTIMÉS & ENGRAIS APPORTÉS	N	108					NEXEN 174 KG	NEXEN 61 KG									
	P	58															
	K	50															
	S	60					MAGFERT 119 KG										
HERBICIDES (kg ou L/ha)	AUTOMNE				DEFI 3 + CODIX 2	BATTLE DELTA 0,6											
	PRINTEMPS										ADIAKAR 0,03 + FLORASUSTAR 0,15						
INSECTICIDES (kg ou L/ha)	RAVAGEURS CIBLÉS					PUCERONS ET CICADELLES	PUCERONS ET CICADELLES À L'AUTOMNE										
						LAMBDASTAR 0,075	LAMBDASTAR 0,075										
FONGICIDES (kg ou L/ha)	MALADIES VISÉES							RHYNCHOS- PORIOSE + OÏDIUM			HELMINTHOS- PORIOSE + ROUILLE NAINÉ						
								UNIX MAX 0,5 + MELTOP ONE 0,3			REVYSTAR XL 0,7 + COMET 200 0,2						
RÉGULATEURS (L/ha)								REGULASTAR 0,4									
MOLLUSCICIDES (kg/ha)				TECHN'O INTENS 4 KG													
OBSERVATIONS/NOTATIONS			PIÉGEAGE LIMACES				PEUPLEMENT				NOTATION MALADIES				EFFICACITÉ DU DÉSHERBAGE	NOTATION MALADIES	
OAD																	
DRONE																	

DEFI :
AMM (SYNGENTA FRANCE S.A.S.) : 8700462 ; composition : Prosulfocarbe 800 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
CODIX :
AMM (ADAMA FRANCE S.A.S.) : 2130140 ; composition : Diflufenican 40 g/L, Pendiméthaline 400 g/L ; formulation : (SC) suspension concentrée.
BATTLE DELTA :
AMM (CHEMINOVA AGRO FRANCE S.A.S.) : 2171054 ; composition : Flufénacet 400 g/L, Diflufenican 200 g/L ; formulation : (SC) suspension concentrée.
ADIAKAR :
AMM (ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE LIMITED) : 2080123 ; composition : Metsulfuron-methyl 200 g/kg ; formulation : (WG) granulés à disperser dans l'eau.
FLORASUSTAR :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2150130 ; composition : Florasulame 50 g/L ; formulation : (SC) suspension concentrée.
LAMBDASTAR :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.

UNIX MAX :
AMM (ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE LIMITED) : 2100052 ; composition : Cyprodinil 300 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
INPUT :
AMM (BAYER SAS) : 2100056 ; composition : Prothioconazole 160 g/L, Spiroxamine 300 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
REVYSTAR XL :
AMM (BASF FRANCE SAS) : 2190686 ; composition : Méfentrifluconazole 100 g/L, Fluxapyroxad 50 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
COMET 200 :
AMM (BASF FRANCE SAS) : 2100151 ; composition : Pyraclostrobine 200 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
TECHNO INTENS :
AMM (DE SANGOSSE) : 2130086 ; composition : Métaldéhyde 25 g/kg ; formulation : (GR) granulé.
SYSTIVA :
AMM (BASF AGRO) : 2140051 ; composition : Fluxapyroxad 333 g/L ; formulation : (FS) suspension concentrée pour traitement des semences.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop.fr. 07/03/2023

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.
Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.
Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Agrément BELCHIM FRANCE n° NC00838 : distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels.
Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

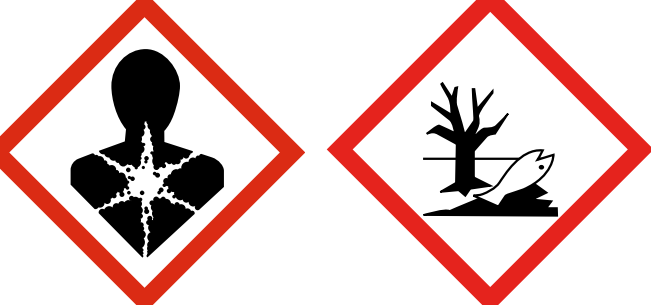
DEFI :
Danger : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



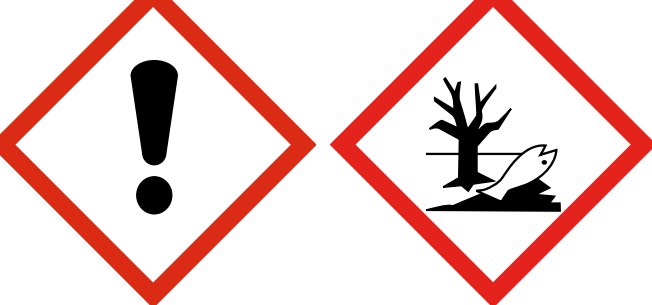
CODIX :
Attention : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH208 - Contient de la pendiméthaline et du ,2-benzisothiazol-3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique.



BATTLE DELTA :
Attention : H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH208 - Contient de la 1,2 benzisothiazol-3(2H)-one et du flufénacet. Peut produire une réaction allergique. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADIAKAR :
Attention : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



FLORASUSTAR :
Attention : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH208 - Contient de la pendiméthaline et du ,2-benzisothiazol-3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique.



LAMBDASTAR :
Attention : H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



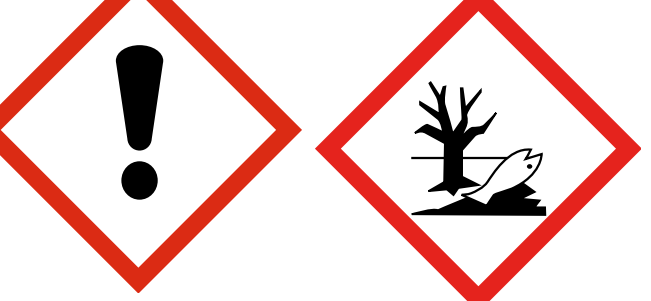
UNIX MAX :
Attention : H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.



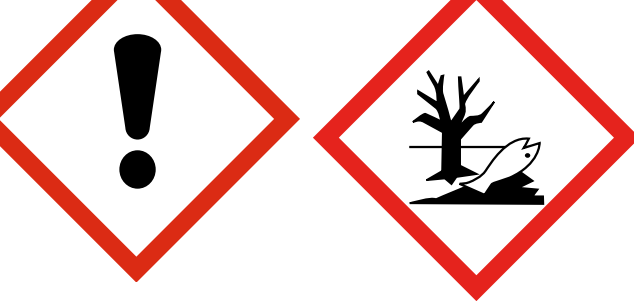
INPUT :
Attention : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. / H361d - Susceptible de nuire au fœtus. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. / H335 - Peut irriter les voies respiratoires. / H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. / EUH208 - Contient Spiroxamine. Peut déclencher une réaction allergique. / H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.



SYSTIVA :
Attention : EUH208 - Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.



REVYSTAR XL :
Attention : H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. / H335 - Peut irriter les voies respiratoires. / H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. / H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H332 - Nocif par inhalation. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



COMET 200 :
Danger : H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. / H332 - Nocif par inhalation. / H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



TECHNO INTENS :
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.